

Nous avons publié dans notre dernier numéro, sur l'état de la musique religieuse en Belgique, une lettre de M. Ed. Grégoir [Gregoir], que suivait un décret de Mgr le cardinal-archevêque de Malines, mais l'espace nous a manqué, comme il nous arrive souvent, pour joindre à la lettre de notre correspondant, et, s'il nous est permis de la dire, au sage décret du vénérable prélat, un commentaire que nous fournissait le hasard et qui porte, il nous semble, avec lui son enseignement. Il n'est pas trop tard pour le communiquer aujourd'hui à nos lecteurs; il n'est jamais trop tard en effet pour faire connaître des faits qui démontrent tous les jours, avec une nouvelle évidence, à quels excès intolérables, et nous dirions presque // 91 // sacrilèges, si l'intention n'était pas toujours fort innocente, on peut être entraîné par le parti de « satisfaire la curiosité ou le plaisir du public » selon les paroles de l'éminentissime prélat, quoiqu'il puisse en coûter « à la sainteté du culte divin », par l'admission, dans le temple, des instruments d'orchestre, de la musique théâtrale, « des airs profanes, ou qui respirent la légèreté, des pièces bruyantes, plus propres à dissiper qu'à émouvoir et à exciter les affections pieuses. » il faut surtout blâmer l'adoption de mélodies continues, dont l'infinie variété parcourt la vaste échelle de toutes les émotions que peut éprouver l'âme humaine, de tous les sentiments qui peuvent la dominer, depuis les plus nobles jusqu'aux plus grossiers, et dont le choix est abandonné à la mémoire et au goût d'un artiste ignorant, privé, dans ce dédale, du guide sûr que la tradition fournit à ceux qui lui restent fidèles, et exposé à se tromper plus ou moins lourdement selon que des instincts plus ou moins vulgaires le dirigent. Ces faits, il faut les recueillir pour obliger les plus incrédules à ouvrir les yeux sur les conséquences d'une négligence funeste.

Nous en trouvons un dans l'intéressante chronique que *le Monatschrift* consacre dans son numéro de juillet, selon sa coutume, à la musique religieuse. Il rend compte d'une composition « singulière », dit-il, exécutée, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, dans l'église de Saint-Jean (faubourg de Yægerzeile, à Vienne), et qui présente une suite de rosaries bruyamment accompagnées par plusieurs trompettes. « On ne saurait », ajoute avec beaucoup de raison *le Monatschrift*, « passer sous silence cette œuvre, si pitoyable qu'elle soit; le silence, sur de semblables matières, pourrait être pris pour de la tolérance; or, il n'est personne qui ne soit froissé de voir les offices religieux entachés d'effets non-seulement profanes, mais burlesques; le nom de l'auteur de cette messe nous est demeuré inconnu. »

Cela nous rappelle le récit d'un voyageur qui avait assisté, dans les provinces danubiennes, aux funérailles d'un membre de la colonie allemande, conduites par le clergé italien des Missions du Levant. L'Orient, avec ses pompes religieuses parlant aux sens, l'Italie et son goût théâtral, l'Allemagne et ses musiciens nationaux, s'étaient associés dans cette lugubre cérémonie; le char mortuaire était précédé d'un orchestre qui jouait une valse sémillante, dont les reprises alternaient avec les prières du clergé.

Voici qui est mieux, si c'est possible; nous recueillons l'anecdote bouffonne qui va suivre dans la lettre récente d'un musicien habile et d'un chroniqueur digne de foi: « Le lutrin, » écrit-il, « était désorganisé dans une église autrefois cathédrale; dans son embarras, le curé enrôle un confrère mécontent dans son village, et célèbre dans l'endroit pour son talent à souffler dans un ophicléide (ou peut-être un serpent, mais peu importe). Après un office mortuaire, à l'enlèvement du cercueil, le musicien entonne bravement l'air: *Aussitôt que la lumière*. L'effet produit par cette mélodie, d'un caractère religieux tout nouveau, est aussi prompt qu'énergique. Le cortège pouffe de rire et chante, *sotto voce*, en suivant l'instrumentiste si bien inspiré: *Si je meurs, que l'on m'enterre*. Il avait saisi l'à-propos, car on peut dire que ce couplet funèbre donnait à la chanson un certain air de circonstance, et peut-être c'était ce

rapport d'idées qui avait guidé le musicien malencontreux. Par bonheur on enterrait une vieille femme; si l'on avait rendu à ce moment les honneurs funèbres à un joyeux buveur et à un gai convive, l'application eût été bien plus juste et bien plus directe, et vous pouvez juger de l'effet. Mais hélas! la gloire est de peu de durée, et la paroisse n'a pas possédé longtemps un prêtre d'un goût si pur et un si parfait mélomane.

On trouvera peut-être cette aventure un peu grotesque, et peut-être on en rira. Pourquoi non? Il n'y a pas de mal à rire un peu, fût-ce en lisant *la Maîtrise*, d'autant plus qu'après avoir ri on sera conduit, sans doute, et c'est ce que nous désirons, à des réflexions d'un tour plus sérieux, et à mesurer l'étendue du danger. C'est, dans tous les cas, une grave inconvenance de substituer, à des mélodies consacrées par les traditions les plus vénérables et toujours dignes du culte auquel elles sont destinées, des morceaux qui ont acquis leur notoriété en dehors du temple. Choisis même avec discernement, si l'on ne considère que le sentiment général et le caractère du style, ils ont encore le grave inconvénient de rappeler des idées et des images étrangères aux solennités religieuses, le plus souvent en // 92 // contradiction avec elles, et il ya d'ailleurs peu d'esprits assez expérimentés pour faire, dans l'inextricable chaos de ces innombrables productions, un choix digne d'être approuvé.

Reportons cependant nos regards vers des objets plus consolants, et, puisque nous avons nommé *le Monatschrift*, disons encore quelques mots de la langue et bienveillante analyse qu'il consacre à la messe en *sol* majeur du compositeur Botter. Cette messe fut exécutée dans l'église de la cour, le 17 mai. « On remarque dans cette composition, dit *le Monatschrift*, une douceur, une onction pénétrante; mais cette douceur ne dégénère jamais en mollesse ni cette onction en fadeur; quelques morceaux sont d'un style majestueux, dans lesquels semble planer, çà et là, l'esprit de Haendel [Handel]. L'offertoire sur le texte: *Natus in Judæa Deus*, et un duo pour soprano et contralto, coupé par des chœurs, prouvent les remarquables dispositions de M. Botter pour le style de l'oratorio. M. Schulle jeune organiste, a beaucoup contribué, par ses préludes ingénieux et son talent de modulation, à l'intérêt de cette séance.

Plus loin le rédacteur se plaint de voir l'église des Dominicains faire exécuter invariablement, à toutes les solennités, la messe de sainte Thérèse, de Haydn. On peut, sans méconnaître la beauté de cette composition, désirer d'entendre, par exemple, la musique de quelques anciens maîtres, et souhaiter que la direction musicale de l'église des Dominicains consente à varier son programme en y introduisant les œuvres des anciens maîtres allemands et romains. – L'église de Saint-Charles a fait exécuter une œuvre remarquable de Schnabel. M. Rupprecht est toujours l'homme de goût, sachant choisir parmi les œuvres modernes celles qui, sans imitation servile du style religieux ancien, sont conçues dans le même sentiment de foi, et présentent le même caractère austère et majestueux. – Les autres églises de Vienne se sont signalées par l'exécution de quelques belles œuvres: on y a entendu l'*Ave verum* de Mozart, un hymne magnifique d'Albrechtsterger en *la mineur*, et des morceaux de Sébastien [Johann Sebastian] Bach.

LA MAÎTRISE, 15 septembre 1857, pp. 90-92.

Journal Title:	LA MAÎTRISE
Journal Subtitle:	JOURNAL DE MUSIQUE RELIGIEUSE
Day of Week:	
Calendar Date:	15 September 1857
Printed Date Correct:	Yes
Volume Number:	6
Year:	1 ^{ère} année
Series:	None
Issue:	15 Septembre 1857
Livraison:	None
Pagination:	90-92
Title of Article:	OÙ CONDUIT UN MAUVAIS CHEMIN
Subtitle of Article:	None
Signature:	J. D'ORTIGUE
Pseudonym:	None
Author:	Joseph d'Ortigue
Layout:	Internal Text
Cross-reference:	"De la musique religieuse en Belgique", Edm. Grégoir, 15 Août 1857, pp. 77-79.